

Notice de cadrage

APPEL À CANDIDATURES ERASMUS+ MOBILITE DE FORMATION

Direction des Relations Internationales 2025 / 2026

1. Préambule

Ce document a pour objectif d'accompagner **les candidat-e-s** dans le cadre de l'appel à candidatures mobilité de formation du programme Erasmus+, lancé par le Service des relations internationales et de la coopération régionale (SRICR) de l'Université de La Réunion.

L'objectif de cet appel à candidatures est de dynamiser le champ des relations internationales de notre université en donnant **aux enseignant-e-s, enseignant-e-s-chercheur-e-s et aux personnels non enseignants (administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques)** les moyens financiers de se former au sein d'un établissement de l'Union européenne ou des pays associés au programme¹.

A noter :

- Le-la candidat.e recherche lui-même sa formation et contact l'organisme²
- **Les conférences ne sont pas éligibles**
- La mobilité peut durer de 2 jours à deux mois (hors dates de voyage).
- La durée financée ne pourra pas excéder **5 jours** (hors jours de voyage)
- Selon la destination et la durée de la mobilité, une participation financière de la structure de rattachement (composante, laboratoire, direction, service de l'UR) pourra être sollicitée par le-la candidat-e si le coût excède le forfait Erasmus+ prévu.

Toutes les informations sur : <https://www.univ-reunion.fr/international/partir-a-letranger/mobilite-des-personnels/>

Un nombre annuel de bourses est défini chaque année par le SRICR, soit **14 pour 2025-2026**.

Si des bourses restent disponibles après le 1^{er} appel à candidatures sur lequel se sera prononcée la Commission des Relations internationales, les candidatures suivantes seront étudiées en cours d'année, au fil de l'eau.

¹ Les pays éligibles sont les 27 pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

² Le SRICR est à votre écoute pour vous aider à trouver votre projet de mobilité et l'organisme de formation correspondant à votre besoin

2. Organisation de l'appel à candidatures

Lancement de l'appel à candidatures	8 septembre 2025
Date limite d'envoi du formulaire de candidature	Vendredi 3 octobre 2025 à 23h59
Sélection par la Commission des Relations internationales	Semaine du 10 octobre 2025
Notification aux candidats sélectionnés et non sélectionnés	Semaine du 13 octobre 2025

3. Calendrier des mobilités

Début des mobilités	27 octobre 2025
Date limite de réalisation de toutes les missions de formation	30 juin 2026

Aux fins de recevabilité, les candidatures doivent être présentées selon le formulaire mis en ligne sur le site du SRICR : [Candidature à une mobilité de FORMATION](#).

Le formulaire de candidature doit être validé par le N+1 afin de garantir que le circuit de validation interne à la composante, direction ou service ait été respecté.

Il convient de joindre impérativement à ce formulaire un courrier d'acceptation de l'institution d'accueil.

Une fois la (ou les) candidature (s) examinée(s) par la commission des relations internationales, la notification est adressée par le SRICR au candidat avec copie le cas échéant à l'assesseur Relations Internationales de la composante concernée.

4. Critères de sélection des candidatures

Les critères de sélection des candidatures se veulent généraux, l'objectif étant de définir un cadre très ouvert, afin de favoriser la diversification des candidatures. Les critères de sélection les plus importants sont indiqués ci-dessous :

1. Adéquation avec le projet d'établissement (contrat quinquennal) et en particulier les objectifs de la Direction des Relations Internationales, qui sont les suivants :

- a. Promouvoir une culture Relations Internationales
- b. Construire une diplomatie universitaire
- c. Développer une offre de formation internationalisée, en cohérence avec les besoins du marché régional
- d. Positionner l'Université comme un partenaire réflexe à l'international
- e. Promouvoir la recherche collective de dimension internationale
- f. Développer les relations avec le monde professionnel à l'étranger

2. Sélection des candidats sur la maîtrise de la langue d'enseignement utilisée dans l'institution d'accueil.

3. Pertinence de l'institution d'accueil au regard de sa réputation et de la stabilité du partenariat avec l'UR.

4. Valeur ajoutée pour la composante et l'établissement

- a. Perspectives d'accroissement du nombre d'étudiants candidats à une mobilité Erasmus dans nos diplômes.
- b. Établissement et maintien des relations de confiance, fondement d'une coopération durable.
- c. Mise en place d'habitudes de travail et de collaboration, échange de bonnes pratiques utiles pour la gestion efficace des échanges.

Annexe 1

APPEL À CANDIDATURES ERASMUS+ MOBILITE DE FORMATION

Direction des Relations Internationales 2025 / 2026

**Composition de la Commission des Relations internationales
ERASMUS+ formation**

- Présidence de la commission assurée par la Vice-Présidente Relations et stratégies internationales - Partenariats régionaux, européens & internationaux ou un représentant
- Vice-présidente mobilités internationales et politiques linguistiques pour les échanges internationaux
- Directrice des relations internationales ou Responsable administratif du service relations internationales et de la coopération régionale
- Relais Relations Internationales des UFR, Instituts et Écoles
- Représentant du service de formation continue des personnels, Direction des ressources humaines